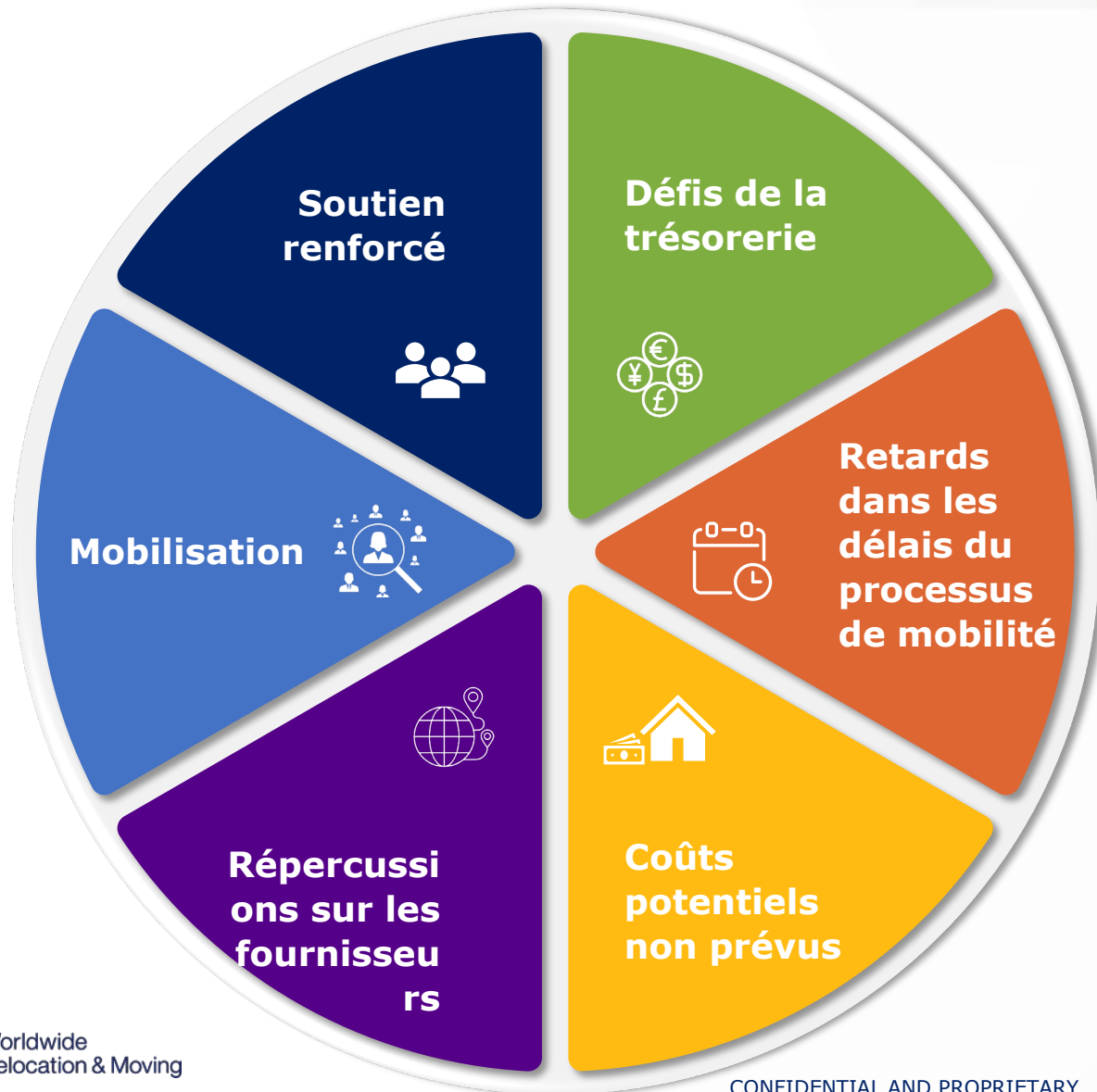


Mobilité et COVID-19

Six domaines d'intérêt et de considération



Actions immédiates recommandées

Choses à faire :

- 1) Identifier
- 2) Prendre contact
- 3) Écouter



- Identifiez votre population mondiale
 - Où se trouvent vos employés mobiles ?
 - Comparez les lieux où se trouvent vos employés mobiles avec les zones actuellement touchées par le COVID-19
- Contactez de façon proactive les employés des lieux touchés afin de les informer des mises à jour de leur statut et des protocoles suggérés
- Appréhendez les préoccupations des employés et anticipez votre réponse
 - Travaillez en partenariat avec votre équipe d'atténuation des risques (et avec d'autres équipes internes) afin de définir et mettre en œuvre des procédures de protocole d'urgence (le cas échéant)
 - Examinez les politiques de mobilité afin de comprendre les protocoles d'urgence/d'évacuation et les options de rapatriement (le cas échéant)
 - Travaillez avec votre réseau de partenaires de mobilité afin d'identifier les options d'assistance pour la mise en œuvre des protocoles d'urgence/évacuation et de rapatriement

Zones d'intervention du programme de mobilité à prendre en considération COVID-19

Soutien renforcé



- Les employés et les familles peuvent avoir besoin de services supplémentaires (avec les dépenses associées) afin d'effectuer un déménagement prévu, ou afin de soutenir un déménagement actuel

Défis de la trésorerie



- Les employés concernés peuvent avoir des dépenses supplémentaires à payer de leur propre poche en raison des plans d'urgence mis en œuvre par une organisation.
- Les organisations devront examiner la meilleure façon de soutenir l'employé

Retards dans les délais du processus de mobilité



- COVID-19 peut avoir une incidence sur les délais de mobilité pour les lieux touchés
- Il sera important de comprendre où les retards pourraient se présenter, comment les retards pourraient avoir une incidence sur le déploiement de la main-d'œuvre et comment ces retards pourraient avoir une incidence sur les coûts en fonction de la population mobile de chaque organisation

Zones d'intervention du programme de mobilité à prendre en considération COVID-19

Coûts potentiels non prévus



- Les lieux touchés pourraient voir leurs coûts augmenter en raison de dépenses imprévues telles que:
 - Dépenses en double / surtaxes
 - L'offre et la demande
 - Coûts liés aux délais
 - Location de mobilier
 - Téléphones portables
 - les frais d'éducation
 - les frais d'hébergement temporaire
 - la location de voiture
 - le stockage prolongé
 - l'arriéré

Répercussions sur les fournisseurs



- COVID-19 peut avoir une incidence sur la façon dont SIRVA et les fournisseurs sont en mesure de fournir des services dans les lieux touchés
 - Services de voyages
 - Articles ménagers
 - Écoles d'accueil
 - Formation linguistique / formation culturelle
 - Fournisseurs de services à destination («DSP»)

Mobilisation



- Une fois que les préoccupations concernant le COVID-19 se seront apaisées pour certains endroits et que les organisations auront assoupli ou supprimé les restrictions en matière de mobilité, elles seront impatientes de mobiliser rapidement les talents actuellement en poste et de reprendre le cours normal des activités avec de nouveaux déménagements
- Il sera indispensable que les organisations communiquent et élaborent des stratégies avec SIRVA ou leurs fournisseurs sur la manière d'accélérer ce processus
- Il se peut que les organisations soient prêtes à reprendre leurs activités de mobilité, mais les lieux touchés et les fournisseurs concernés peuvent être plus lents à réagir